

POSTE DE TRAVAIL

PRÉVENIR EN 4 POINTS

- Échanger en équipe sur les besoins humains, organisationnels et techniques
- Sensibiliser les nouveaux arrivants à l'organisation du poste et au rangement attendu
- Nettoyer son poste et ses outils à chaque fin de poste ou fin de journée
- Désencombrer les sols et les voies de circulation

QUELQUES CHIFFRES



ENVIRON 50% DES CHUTES DE PLAIN-PIED DANS LE SECTEUR DU BTP

sont liées aux caractéristiques du sol (trous, bordures, défauts)



PRESQUE 13 % DES ACCIDENTS LIÉS AUX OUTILS À MAIN

sont dus à un mauvais rangement



LA VALEUR MINIMALE DE L'ÉCLAIREMENT DOIT ÊTRE DE 200 LUX

dans les espaces où le travail s'effectue de façon continue

CE QUE NOUS RETENONS

RESSOURCES UTILES

En cas de question les salariés ou le chef d'entreprise peuvent contacter leur Service de Prévention et de Santé au Travail ou l'OPPBTB.

APST 26/07 : www.apst2607.fr

STDV : www.stdv.fr

PST 0726 : www.prevention-dromeardèche.fr

OPPBTB : www.preventionbtp.fr

SCAN
ME

